

## Les successions déficitaires.

#renonciation

#succession

#succession vacante

**Durée :** 1 jour

### Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à [info@coform.fr](mailto:info@coform.fr), nous étudierons ensemble vos besoins.

### Description

Les successions qui semblent déficitaires sont courantes. Après avoir entamé une recherche sur les éléments d'actif et de passif, notamment les règles de prescription des créances, le notaire devra conseiller aux héritiers une acceptation à concurrence de l'actif net ou une renonciation à la succession. Parfois, le notaire devra intervenir dans le cadre d'une succession vacante.

### Objectifs pédagogiques

Maîtriser les dossiers de succession déficitaire.

Répondre aux difficultés rencontrées par le notaire (détermination de la prescription des créances, vente d'un bien dans une succession acceptée à concurrence de l'actif net, vente d'un bien dans une succession vacante...).

## Programme de la formation



### I. LA DETERMINATION DU PASSIF EN CAS D'ACCEPTATION PURE ET SIMPLE

A. Composition du passif successoral mis à la charge des héritiers

B. La prescription des dettes

C. La décharge de l'article 786 du Code civil

### II. L'ACCEPTATION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

A. Conditions

B. Gestion, conservation et aliénation des biens

C. Règlement du passif

### III. LA RENONCIATION A SUCCESSION

A. Conditions

B. Effets

C. Révocation

### IV. LES SUCCESSIONS NON RECLAMEES

A. La succession en déshérence.

B. La succession vacante.

C. Les biens sans maître.

## Pour qui ?

### Personnes concernées par la formation :

Notaire, Collaborateur rédacteur.

### Pré-requis :

Aucun

### Les points forts de la formation

---

Détermination de la prescription des différentes créances.

Régime de la vente d'un immeuble dans une succession acceptée à concurrence de l'actif net.

Rôle particulier du notaire dans une succession vacante.

### Les moyens pédagogiques

---

- Support pédagogique
- Cas pratiques

### Évaluation des acquis

---

Tout au long de la formation, des évaluations formatives sont mises en œuvre afin de :

- suivre la progression de l'apprenant ;
- renforcer les apprentissages par le biais de retours réguliers ;
- ajuster les modalités pédagogiques si nécessaire (remédiation, approfondissement, etc.).

À l'issue de la formation, une évaluation sommative est réalisée afin de valider les acquis par rapport aux objectifs visés. Elle permet de :

- mesurer objectivement le niveau de maîtrise atteint ;
- attester des compétences acquises à travers un livrable, une certification, une grille de positionnement ou un test final.